

**Conseil d'administration**  
**du**  
**Centre Régional d'Archéologie d'Alet**  
**(Ce.R.A.A.)**

**Samedi 15 décembre 2018**  
**A 9h00**

Présent : Jérôme Jéhannès (président) Bertho Marie-Christine (trésorière) Huck Thierry (secrétaire) Lesguer Fabien, Vivet Jean Bernard, Bizien-Jaglin Catherine (invitée)

Absents excusés : Martin Chloé, Labbé Josiane, Marie-Yvane Daire.

La directrice souhaiterait que le conseil d'administration se réunisse au moins deux fois par an par exemple au mois de juin.

Les statuts sont assez anciens et le contenu pourrait désormais évoluer. Le président propose une réflexion sur ce sujet au cours d'une prochaine réunion.<sup>1</sup>

Par ailleurs il semble souhaitable d'avancer légèrement l'assemblée générale afin de pouvoir préparer les dossiers de demandes de subventions avant la fin de l'année.

Il faut, de ce fait, clore le bilan financier de l'association en conséquence. Une quinzaine de jours plus tôt, soit la seconde moitié du mois de novembre pourrait être une nouvelle périodicité de l'assemblée générale.

Les publications ne se vendent pas, les modes de consommation changent. La majorité de nos anciens adhérents est désormais en renouvellement. Nous devons donc adapter notre offre. Il serait sans doute plus judicieux de publier via Internet. Nous serons toutefois obligés d'éditer une centaine d'ouvrages afin de satisfaire l'ensemble des échanges avec les différentes bibliothèques ou associations archéologiques.

Faut-il que l'accès aux publications soit gratuit ou payant ? Il y a aussi l'option de publier le sommaire et de demander une participation pour avoir la totalité de l'ouvrage.

Fabien propose de garder la publication du numéro ordinaire payante pendant 1 an, avec sommaire présenté sur le site internet ; puis une mise en ligne gratuite au bout de 1 an.

Toujours deux sites presque identiques sur Internet, il serait souhaitable d'en avoir un seul.

Cette année est celle du renouvellement du conseil d'administration. Paul Lagarrigue a répondu positivement à l'appel à candidature.

Certifié conforme

Le président : Jérôme Jéhannès

---

<sup>1</sup> Note du secrétaire : *il serait judicieux que les statuts soient envoyés à l'ensemble du conseil d'administration pour que celui-ci puisse donner un avis sur d'éventuelles modifications à proposer lors de la prochaine assemblée générale.*